

CERTIFICAT D'APTITUDE ET D'EXPLOITATION DES CANOTS DE SECOURS RAPIDES (CAECSR)

Durée de la formation

Conformément à l'arrêté du 26 juillet 2013 relatif à la délivrance du Certificat d'Aptitude à l'Exploitation des Canots de Secours Rapides, la formation est découpée de la façon suivante :

- 8 heures d'enseignements théoriques
- 16 heures d'enseignements pratiques

Effectif stagiaires

Afin d'assurer la sécurité et de respecter le nombre maximum de personnes à bord du canot de secours rapide lors de la partie pratique, le nombre maximum de stagiaires est fixé à 8 pour 2 formateurs.

Programme de la formation

1er jour :

Présentation du stage

- Rôle de l'équipage du CSR
- Description des canots de secours rapides
- Procédure de mise à l'eau et de récupération du canot de secours rapide
- Utilisation de la plateforme de récupération
- Illustration des procédures et utilisation de la plateforme de récupération avec un film

2ème jour : exercices pratiques

- Présentation du canot de secours rapide
- Mise à l'eau du canot de secours rapide
- Faire démarrer et fonctionner le moteur du canot de secours rapide
- manœuvre du canot de secours rapide dans les conditions météorologiques et de mer régnautes
- Repêcher une personne à la mer et la transporter jusqu'à un lieu sûr (navire, portière pilote, quai)
- Exécuter des circuits de recherche
- Récupération du canot de secours rapide

3ème jour :

exercices pratiques

- Descriptif du matériel d'armement du canot de secours rapide
- Descriptif et utilisation du répondeur radar
- Descriptif et utilisation de la VHF SMDSM
- Rappel sur la combinaison d'immersion

enseignement théorique

- Organisation des secours en mer
- L'hélicoptère
- Le rôle de sauvetage
- Rappel sur l'hypothermie.